

Croissance Durable de l'Aquaculture en Afrique

(Forces, faiblesses, opportunités et menaces)

Introduction :

L'aquaculture en Afrique présente un potentiel significatif en matière de sécurité alimentaire FAO (2022), de création d'emplois AU-IBAR (2019), et de développement économique Banque mondiale (2019) et Bene & Heck (2005). Cependant, le secteur est également confronté à des défis majeurs qui doivent être relevés grâce à des stratégies coordonnées et inclusives Obiero, et al (2019).

Analyse SWOT des domaines thématiques relatifs à la situation de l'aquaculture en Afrique :

Identifier les questions nécessitant une introversion politique, la production de produits de connaissance et un soutien au développement

L'analyse SWOT ci-dessous donne un aperçu des forces, faiblesses, opportunités et menaces qui affectent la croissance durable de l'aquaculture dans le continent.

Forces	**Faiblesses**
1. Ressources naturelles abondantes • Écosystèmes aquatiques riches et diversifiés : lacs, rivières, zones humides, zones côtières et marines propices aux activités aquacoles. • Biodiversité des espèces de poissons indigènes et exotiques adaptées à l'aquaculture. • Conditions climatiques et géographiques variées permettant une production tout au long de l'année dans plusieurs zones. • Sources d'énergie renouvelables telles que l'énergie solaire et éolienne disponibles toute l'année dans la plupart des régions du continent africain. • Matières premières pour les ingrédients alimentaires, telles que les produits végétaux et animaux. • Nombre élevé de personnes à la recherche d'opportunités d'emploi et de moyens de subsistance. 2. Cadres institutionnels établis • Ministères existants chargés de la pêche, de l'agriculture et de l'environnement. • Organisations régionales de gouvernance environnementale et de développement (par exemple, institutions de la Communauté économique régionale, organismes de gestion des écosystèmes, par exemple l'Organisation des pêches du lac Victoria). • Instituts de recherche et agences techniques chargés de l'aquaculture. • Universités et centres d'excellence • Parties prenantes, associations professionnelles et réseaux (par exemple, section africaine de la Société mondiale d'aquaculture, associations nationales et régionales)	1. Faiblesse des mesures de santé animale aquatique et de biosécurité • Connaissances et expertise limitées des aquaculteurs et des autorités locales en matière de santé animale aquatique et de biosécurité. • Absence de systèmes de gestion sanitaire aquatique (par exemple, surveillance à améliorer des maladies et peu de préparation pour les situations d'urgence). • Structures d'alerte insuffisantes (par exemple, absence de cartes épidémiologiques claires des maladies des poissons du continent africain). • Absence de systèmes de certification pour la traçabilité, la sécurité et la qualité des poissons d'élevage. • Absence de lignes directrices politiques sur l'utilisation des intrants vétérinaires (antibiotiques, produits chimiques et biologiques, additifs alimentaires, etc.) dans l'aquaculture dans de nombreux pays africains. 2. Infrastructures inadéquates • Infrastructures de soutien limitées (par exemple, laboratoires, écloseries certifiées, usines d'aliments pour animaux, chaînes du froid, transport et approvisionnement énergétique fiable). 3. Manque de compétences et d'expérience en matière d'aquaculture tout au long de la chaîne de valeur. 4. Manque d'alevins de qualité • Mauvaise qualité génétique • Absence de bonnes pratiques de gestion des écloseries 5. Manque de financement durable et spécifique à l'aquaculture • L'aquaculture est souvent sous-financée dans les budgets nationaux ;

- Présence forte des ONG et des partenaires de développement (par exemple, World Fish, FAO, CGPM et ANAF AU-IBAR).

3. Population jeune en pleine croissance

- Plus de 50 % de la population africaine a moins de 25 ans, ce qui offre une main-d'œuvre dynamique et ouverte à la formation (initiative « Youth at the Forefront » de la BAD).

4. Fondements politiques et juridiques

- Politiques et plans stratégiques existants en matière d'aquaculture aux niveaux continental, régional et national (alignés sur les meilleures pratiques de gestion (MPG) internationales).

5. Structures régionales et continentales

- Soutien des communautés économiques régionales (CER), des organismes régionaux de pêche (ORP) et des cadres de l'Union Africaine (par exemple, le cadre politique et la stratégie de réforme pour la pêche et l'aquaculture en Afrique (CPSR/PFRS).

6. Volonté politique et engagement des gouvernements

- Reconnaissance croissante de l'aquaculture dans les programmes nationaux de développement et de sécurité alimentaire (par exemple, la plupart des pays africains ont adopté des approches d'économie bleue pour le développement de l'aquaculture).
- Disponibilité d'incitations à l'investissement (par exemple, conception des infrastructures terrestres et hydrauliques, subventions à l'investissement, soutien technique et PPP).
- Enseignement et recherche dans le domaine de l'aquaculture.

7. Mise en place de technologies commerciales adaptées aux conditions africaines

- Système de production de tilapia en Égypte, au lac Victoria et au Ghana
- Aquaculture du poisson-chat au Nigeria.

- Accès limité aux capitaux d'investissement, en particulier pour les PME
- Absence de programmes d'assurance spécifiques pour les petits et moyens producteurs.

6. Manque de sensibilisation du public

- Compréhension limitée des investisseurs, des communautés, des médias et des consommateurs quant aux opportunités, aux avantages et aux risques de l'aquaculture.

7. Peu d'aliments pour animaux abordables, durables et de qualité
8. Absence de lignes directrices stratégiques pour l'évaluation de l'impact environnemental et social du développement d'une aquaculture intelligente face au climat

Opportunités

1. Assurer la sécurité alimentaire et nutritionnelle du continent africain.
   - L'aquaculture a le potentiel d'éliminer le déficit d'approvisionnement en poisson.
   - Le poisson a une haute valeur nutritionnelle et contient des nutriments essentiels au développement et à la santé des enfants.
2. Croissance du commerce intra-africain
   - La zone de libre-échange continentale africaine (ZLECA) crée des opportunités pour les marchés régionaux, encourageant l'augmentation de la production aquacole et la création de valeur ajoutée.
   - L'urbanisation rapide et l'augmentation de la population de la classe moyenne entraînent une demande croissante en protéines de poisson abordables et saines.
3. Lignes directrices et partenariats internationaux favorables
   - Alignement sur les stratégies de l'OIE, de la FAO, de la CGPM et de l'UA-BIRA en matière de santé des animaux aquatiques, d'aquaculture durable et de préparation à l'investissement.
4. Potentiel pour le développement des espèces indigènes et de la chaîne de valeur
   - Potentiel inexploité dans l'élevage d'espèces indigènes (par exemple, le poisson-chat, le tilapia et les poissons marins à nageoires).
   - Développement des chaînes de valeur (par exemple, aliments pour poissons, chaîne du froid, transformation et création de valeur ajoutée).

Menaces

1. Menaces pour la biosécurité et la sécurité biologique dues au transport incontrôlé de poissons vivants.

2. Changement climatique et variabilité des conditions environnementales

Le réchauffement climatique, les fluctuations de la température de l'eau, la fréquence accrue des phénomènes météorologiques extrêmes (inondations et sécheresses) et la dégradation des habitats ont une incidence sur les systèmes aquacoles.

3. Pollution et dégradation de la qualité de l'eau

- Pollution industrielle.
- Les sources diffuses de pollution (par exemple, les ruissellements agricoles, les déchets urbains) réduisent la qualité de l'eau dans les principales zones aquacoles.

5. Développement de réseaux régionaux d'acteurs non étatiques - Promouvoir la création d'acteurs non étatiques, tels que : ✓ Réseaux régionaux pour la santé des animaux aquatiques ✓ Associations de producteurs, groupes de femmes et jeunes aquaculteurs. 6. Innovation technologique - Progrès dans la formulation des aliments pour animaux, les programmes d'élevage et les systèmes d'aquaculture en recirculation (RAS), les systèmes agro-aquacoles intégrés (IAAS) et les systèmes aquacoles multitrophiques intégrés (IMTA). - Énergies renouvelables et systèmes intelligents face aux changements climatiques - Intelligence artificielle. 7. Développement de l'industrie des aliments aquacoles - L'augmentation prévue de la demande en aliments aquacoles crée des opportunités pour le développement de l'industrie régionale des aliments pour poissons.	

Conclusion

L'Afrique est bien placée pour développer et moderniser son secteur aquacole, en tirant parti de ses ressources naturelles, de sa jeune population, des technologies aquacoles commerciales établies et des marchés régionaux en pleine croissance.

Toutefois, pour réaliser ce potentiel, l'Afrique doit remédier à ses faiblesses actuelles, notamment en matière de biosécurité, de développement des infrastructures et de gouvernance, et se prémunir contre toutes les menaces émergentes.

Grâce à une volonté politique forte, à des partenariats solides et à des investissements stratégiques, l'aquaculture peut devenir la pierre angulaire de la transformation des systèmes alimentaires africains et du développement de l'économie bleue. Pour ce faire, l'Afrique aura besoin d'une stratégie continentale forte, de stratégies régionales et nationales alignées sur le Cadre Politique et la Stratégie de Réforme de l›Union Africaine pour la pêche et l'aquaculture (CPSR/PFRS) et le Mécanisme Africain de Réforme de la Pêche (MARP).

Recommandations politiques

Mettre en place des systèmes nationaux, régionaux et continentaux de surveillance et d'intervention en matière de maladies des animaux aquatiques, et harmoniser les stratégies.

Créer des plans d'urgence et renforcer les services du réseau de laboratoires de diagnostic.

Encourager la mise en œuvre de cadres de biosécurité et de biosûreté afin de réglementer les mouvements de matériel génétique et d'organismes aquatiques vivants.

Mettre en place des mesures de quarantaine et des systèmes de traçabilité.

Promouvoir des pratiques aquacoles durables grâce à des bonnes pratiques de gestion des exploitations, des évaluations environnementales et un zonage.

Faciliter les partenariats public-privé et le financement d'infrastructures aquacoles résilientes au climat et biosécurisées.

Offrir des incitations pour les systèmes aquacoles durables qui sont efficaces sur le plan de la consommation d'eau et d'énergie (par exemple, les systèmes biofloc, les systèmes aquacoles en recirculation (RAS), les systèmes agro-aquacoles intégrés (IAAS), l'aquaculture multitrophique intégrée (IMTA)), les systèmes solaires et les technologies de traitement des déchets.

Encourager la coordination régionale par le biais du RECS, de l'AU-IBAR et des organismes de gestion

régionaux afin d'harmoniser les politiques et de partager les connaissances et les meilleures pratiques.

Références:

1. FAO. (2022). *La situation mondiale des pêches et de l'aquaculture 2022 : vers une transformation bleue*. Rome : Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture. https://doi.org/10.4060/cc0461en
2. UA-BIRA. (2019). *Cadre politique et stratégie de réforme pour la pêche et l'aquaculture en Afrique*. Nairobi : Union africaine – Bureau interafricain des ressources animales.
3. Obiero, K., Meulenbroek, P., Drexler, S., Dagne, A., Akoll, P., Odong, R., ... & Waidbacher, H. (2019). La contribution du poisson à la sécurité alimentaire et nutritionnelle en Afrique de l'Est : tendances émergentes et perspectives d'avenir. *Sustainability,* 11(6), 1636. https://doi.org/10.3390/su11061636
4. Banque mondiale. (2019). *Pêche et aquaculture en Afrique : libérer le potentiel*. Washington, DC : Groupe de la Banque mondiale.
5. Bene, C., & Heck, S. (2005). Le poisson et la sécurité alimentaire en Afrique. *WorldFish Center Quarterly*, 28(3–4), 8–13.

For more information:
African Union – Interafrican Bureau for Animal Resources (AU-IBAR)
Kenindia Business Park Museum Hill, Westlands Road
P.O. Box 30786-00100 Nairobi, Kenya Tel:+254 (20) 3674 000
Email: ibar.office@au-ibar.org Website: www.au-ibar.org